

Caen

Crous : débats animés au conseil communautaire

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 décembre 2017

657 mots



L'installation du Crous à Rouen n'a pas plu aux Caennais qui avaient été choisis dans un premier temps par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur. - Crédit Archives

Lors du conseil communautaire de Caen-la-Mer, jeudi, une seule question était sur toutes les lèvres : comment se fait-il que le Crous soit finalement installé à Rouen ? Lire aussi page 6.

La polémique

Le sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour et pourtant, il a beaucoup fait parler. En début de semaine, le Premier ministre a annoncé l'installation du siège du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) à Rouen. Pour la ville de Caen, l'annonce a été une véritable douche froide.

« Par la voix de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, on nous avait annoncé l'installation du Crous à Caen. Quelques semaines plus tard, on apprend que Rouen a été préférée », a expliqué Nathalie Travert, conseillère communautaire au sein de Caen-la-Mer. Pour elle, cette installation à Rouen pose un problème sur le fond, car **« l'agglomération caennaise a toute légitimité d'accueillir ce centre universitaire. »** Avant de rappeler que, lors de l'attribution faite entre les régions, **« Caen a eu l'assurance d'être choisie en ce qui concerne l'éducation et l'enseignement supérieur. »**

Le maire face aux critiques

Le conseiller municipal caennais, Eric Vève, a quant à lui demandé à Joël Bruneau, président de l'agglomération Caen-la-Mer, d'être **« plus diseux et plus faiseux. »** Il a notamment rappelé que le 20 novembre, **« le conseil municipal de Rouen a adopté à l'unanimité un vœu afin de réclamer la localisation du Crous dans sa ville. »**

Avant d'interroger le président sur une éventuelle cohésion laissée pour compte : **« Pourquoi ne pas en avoir fait autant, alors que la Gauche et la Droite savent toujours s'unir quand il s'agit de défendre les intérêts de notre territoire ? »**

Pour plusieurs élus locaux, les différents arbitrages politiques qui ont eu lieu ces derniers mois ont nettement favorisé Rouen, laissant ainsi Caen sur le côté.

Une autre interrogation taraude les élus du conseil communautaire. Qu'en est-il de la cour

d'appel, dont un transfert vers Rouen a été évoqué ? **« Va-t-on une nouvelle fois se faire battre par Rouen et perdre notre cour d'appel ? »**

Joël Bruneau a toutefois voulu répondre aux accusations et rappeler que **« Caen ne devait pas entrer en guerre avec Rouen. D'un point de vue économique, la dynamique se trouve ici à Caen et non pas à Rouen. Il y a davantage de créations d'emploi de notre côté. »** Avant d'ajouter, que concernant la cour d'appel, **« la vigilance est de mise. »** Pour le président de l'agglomération de Caen-la-Mer, **« la frénésie et la crise de nerfs des Rouennais a été poussée par la perte du recteur à Rouen. »** En effet, les académies de Caen et Rouen sont à présent dirigées par un seul et unique recteur : Denis Rolland. **« Le Premier ministre a donné une espèce de compensation aux Rouennais en leur attribuant le siège du Crous »,** poursuit Joël Bruneau.

Les élus qui ont pris la parole dans l'hémicycle ont tous prié Joël Bruneau de créer une unité entre élus de droite et de gauche afin d'être unis face à la **« volonté hégémonique de Rouen. »**

Marie PETIT.